les ageux
Informations Ageoises
Avril 2019 | N° 70 | mairie.lesageux@wanadoo.fr | www.lesageux.fr | Tel: 03 44 72 22 91

LE JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE LES AGEUX

LE MOT DU MAIRE

La commune est dotée d'un document d'urbanisme (PLU), plan local d'urbanisme. L'intégration de nouvelles règles du SCOT (schéma de cohérence territoriale) ou décrets ministériels doivent être intégrés aux révisons du document de chaque commune concernée. La CCPOH dans le cadre de l'aménagement et développement économique concernant notre territoire à demandé cette révision à sa charge financière pour adapter notre règlement du PLU. La note jointe de concertation vous indique les objectifs. Une enquête publique sera ouverte en mairie permettant avec un commissaire enquêteur de recevoir et répondre à vos attentes. La date d'ouverture de cette enquête vous sera communiqué dans un prochain bulletin.

Dominique Nagy. Maire de Les Ageux.

AGENDA

27 avril	:	Concours de pétanque. Organisation Boul'Ageoise.
5 mai	:	Repas des Aînés. Organisé par le C.C.A.S.
8 mai	:	Commémoration de la victoire de 1945.
12 mai	:	Repas Normand. Organisation Boul'Ageoise.
18 mai	:	Soirée Foot-Ball. Organisation Foyer Rural.
25 mai	:	Concours de pétanque. Organisation Boul'Ageoise.
2 juin	:	Brocante. Organisation Foyer Rural.
15 juin	:	Soirée moules frites. Organisation Foyer Rural.
18 juin	:	Concours de pétanques. Organisation Boul'Ageoise et mairie.

du 15 au 20 avril : Relevé des compteurs d'eau.

GABRIELLE NOUS A QUITTÉS

Gabrielle Drouart, Ageoise emblématique, ancienne agricultrice, présidente du foyer rural puis présidente d'honneur est décédée le lundi 18 mars 2019 à son domicile.

Sa famille trés touchée par vos témoignages de soutien et de sympathie vous remercie sincèrement.

COMPOST GRATUIT

Du compost gratuit sera disponible dans votre déchetterie de Brenouille du jeudi 11 au samedi 13 avril. Munissez-vous de votre carte d'accès personnelle et d'outils (seau, sac, pelle ...) et vous pourrez disposer de compost dans la limite de 80 litres par personne.

RAMASSAGE DES DÉCHETS VERTS

Le ramassage des déchets verts dans notre commune débutera le jeudi 25 avril. Ce ramassage aura lieu tous les jeudi des semaines impaires et prendra fin le jeudi 24 octobre. A noter que ce ramassage sera interrompu du samedi 13 juillet au dimanche 11 août.

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Les prochaines élections européennes auront lieu le dimanche 26 mai de 8h00 à 18h00 . Pour voter, vous devez vous munir d'un justificatif d'identité. Sont admis carte d'identité, passeport, permis de conduire. (Carte vitale et permis de chasse sont admis uniquement si ces documents comporte la photographie de l'électeur).

LES CHAINES TNT CHANGENT

Le 14 mai 2019, la numérotation des chaines émises sur le réseau TNT de notre région va changer. Pour pouvoir regarder a nouveau ces programmes, vous devrez proceder à une nouvelle recherche de chaines sur votre téléviseur ou décodeur TNT. Toutes informations sur le site " ***recevoirlatnt.fr*** " ou au **09 70 81 88 18**.

CARNAVAL

A l'iniciative de l'association "ABC des Marmots" un défilé carnavalesque a eu lieu dans les rues de Les Ageux samedi 02 février 2019. Le parcours terminé les carnavaleux se sont retrouvés dans la salle Saint Georges pour se divertir avec divers jeux et une boom.

Note de concertation : PLU de Les Ageux

Qu'est-ce qu'un PLU et la révision allégée ?

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un document d'urbanisme qui traduit un projet global d'aménagement et d'urbanisme et fixe, sur son territoire d'application, des règles d'aménagement et d'utilisation des sols. Il s'agit d'un document stratégique et réglementaire qui répond aux enjeux spécifiques du territoire dans de multiples domaines : habitat, transport, économie, environnement, etc.

Le PLU n'est pas un document figé. Au contraire, il est évolutif et peut être modifié, soit pour changer des dispositions qui n'apparaissent plus pertinentes durant l'application du document, soit pour permettre la réalisation de projets ponctuels qui n'étaient pas prévus initialement. Plusieurs procédures permettent de faire évoluer un PLU existant. Dans le cas du PLU de Les Ageux, la procédure de la révision allégée choisie est la plus pertinente car le projet ne porte pas atteinte aux orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

Les objectifs de la révision du PLU de Les Ageux

La révision allégée du PLU de Les Ageux répond à plusieurs objectifs et devra principalement permettre :

- **La mise en cohérence de l'occupation des sols avec l'usage réel**
- **La création d'un sous-secteur pour permettre la réalisation d'un projet** d'hôtellerie porté par la Communauté de communes des Pays d'Oise et d'Halatte
- **Des mesures pour favoriser et encadrer une densification maîtrisée du tissu** urbain (implantation bâtie, accès, desserte, etc.)
- **Une mise à jour des annexes** prenant en compte l'évolution du Code de l'Urbanisme sera réalisée, afin d'intégrer le Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI) présent sur le territoire communal

Les étapes de la procédure

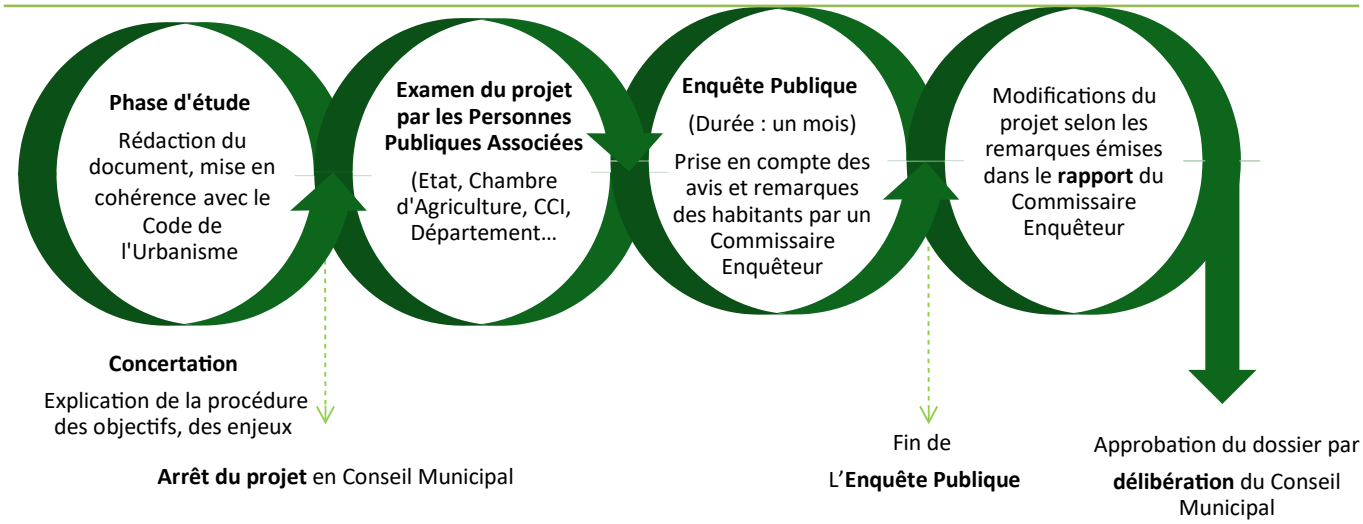

Actuellement, la révision allégée du PLU est en phase d'étude, suivant les délais obligatoires, l'enquête publique devrait avoir lieu en juin et l'approbation du projet **devrait avoir lieu à la fin de l'été 2019**.